

LA GAZETTE DU CLOÎTRE

Bulletin municipal – Septembre 2026

L'édito du maire

Chères Cloîtriennes, chers Cloîtriens,
Cette saison s'est achevée sur une note vibrante. La belle affluence et réussite de l'événement des Rues en Scène, ainsi que la réouverture du bistrot du Cragou, témoignent d'un travail collectif au sein de l'équipe municipale et de la volonté de redynamiser notre commune.

Cette fin de saison est aussi marquée par une réalité climatique préoccupante : le manque d'eau persistant. Nous restons pleinement mobilisés sur ce sujet. Nous vous invitons à maintenir les gestes écoresponsables au quotidien afin d'économiser cette ressource précieuse.

L'équipe municipale aborde cette rentrée avec cohésion et détermination pour travailler sur les premiers projets de réaménagements (école, commerces...) d'initiatives pour la jeunesse, ou encore du développement de la culture pour offrir à chacun d'entre vous, une offre et un service adaptés. Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée.

Chaleureusement,
Votre Maire



Une équipe mobilisée pour une nouvelle année riche en projets

À l'occasion de la rentrée scolaire, l'équipe éducative de l'école Cragou Monts d'Arrée est à pied d'œuvre pour accueillir les élèves et leur offrir les meilleures conditions pour apprendre, grandir et s'épanouir. Cette année encore, les enseignantes ont imaginé de nombreux projets pour faire vivre aux élèves des expériences variées, en lien avec leur environnement. Les classes de maternelle et de cycle 2 travailleront autour du thème des saisons, à travers la danse et la musique, en partenariat avec Le Patio.

La biodiversité sera également au cœur des apprentissages, avec des interventions de Morlaix Communauté. Des observations aux abords de l'école puis lors d'une sortie pêche à pied permettra aux élèves de découvrir les espèces du littoral, leurs caractéristiques et leur adaptation à leur milieu. Côté sport, les élèves découvriront le rugby, le handball et le gouren grâce à des partenariats avec des associations. Un projet d'initiation à la voile est également en préparation.



Dans le cadre du festival La Baie des livres, Hervé Le Goff, illustrateur d'albums jeunesse, viendra à la rencontre des élèves de la classe d'Alyssia Duhaut.

Les agents communaux jouent eux aussi un rôle essentiel dans le quotidien des enfants : Pauline, ATSEM et responsable de la garderie du soir, Cécile, en charge de la cantine et de la garderie du matin, et Tiphaine, présente sur le temps du midi et à la bibliothèque, œuvrent chaque jour pour accueillir les élèves dans les meilleures conditions possibles. En partenariat avec les enseignantes, Cécile participera à la Semaine du goût afin de faire découvrir aux enfants de nouvelles saveurs.

Une nouvelle année scolaire se profile, placée sous le signe de la curiosité, de la découverte et de l'ouverture sur le territoire !

L'équipe enseignante de gauche à droite : Mathilde Ollivier (classe maternelle), Colette Goardon (CP,CE), Johann Jaouen (CM), Pauline Bervas, Typhaine Dagorn, Cécile Jegaden (personnel communal) et Alyssia Duhaut (classe maternelle)

Les Rues en scène

Le dimanche 6 septembre, Le Cloître-Saint-Thégonnec a accueilli Les Rues en scène, pour une journée placée sous le signe du spectacle vivant, de la découverte et de la convivialité. De la balade circassienne à la performance circassienne en passant par un spectacle interactif de cirque et d'acrobatie et une prestation entre philosophie et jonglerie, cette nouvelle édition des Rues en scène a confirmé son succès. Parce qu'un spectacle est aussi une occasion de se retrouver, plusieurs acteurs locaux avaient répondu présents pour faire vivre la journée autour de la scène. Le Bistrot du Cragou participait pour la première fois à l'événement, avec une formule Burger qui a mis en valeur les produits locaux et a ravi ses premiers clients. L'association La Souris Noire assurait la buvette, tandis que l'Amicale laïque proposait galettes saucisses, crêpes, glaces et bonbons. La boulangerie Ô Délice de Le Cloître complétait l'offre avec des sandwiches. Une belle mobilisation qui a permis à chacun de profiter pleinement de cette journée, entre deux spectacles ou simplement autour d'un verre et d'une gourmandise. Un public nombreux, des artistes généreux, des bénévoles mobilisés et des associations investies : tous les ingrédients étaient réunis pour faire de cette journée un joli moment de partage.

Merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à cette réussite et, bien sûr, au public venu si nombreux ! Une journée qui rappelle combien la culture, lorsqu'elle vient à la rencontre des habitants, peut créer de beaux moments de convivialité et faire vivre nos espaces publics autrement.

Crédit photos A. Dubrulle



Le Bistrot du Cragou fait son grand retour !

Le Bistrot du Cragou a rouvert ses portes, une nouvelle très attendue par l'ensemble des habitants. L'équipe municipale a mené depuis sa fermeture en mars dernier, une démarche réfléchie, avec un travail approfondi d'analyse des dossiers de reprise. L'objectif prioritaire était de choisir un porteur de projet engagé en mesure de proposer une offre de restauration accessible et modulaire et qui correspondait aux attentes de la commune.

L'élargissement des horaires, un nouvel agencement de l'établissement et la mise en place d'une carte évolutive aux formules abordables permettront de répondre aux envies de chacun tout au long de la journée, réaffirmant ainsi la volonté municipale de soutenir la vie locale. Une programmation culturelle et conviviale sera proposée au rythme des saisons (concerts acoustiques, soirées thématiques).

La gestion du bistrot est confiée à Stéphanie, professionnelle riche de plus de vingt ans de métier dans la restauration. Avec un parcours réalisé entre l'Italie et la Normandie, elle propose une cuisine authentique et généreuse. Son ambition est de faire de cet établissement un espace de vie chaleureux et intergénérationnel, idéal aussi bien pour une pause-café que pour des repas professionnels ou familiaux. La municipalité poursuit son engagement aux côtés de la nouvelle gérante pour l'accompagner dans le démarrage de son activité et lui souhaite une pleine réussite.

Horaires d'ouverture :

- Du mardi au jeudi de 9h à 19h
- Le vendredi et samedi de 9h à 14h et de 18h à 22h
- Dimanche après-midi (saison)
- Dimanche midi (sur réservation pour les groupes)

Crédit photos A.Dubrulle



La bibliothèque recherche des bénévoles pour renforcer son équipe

Vous aimez les livres, le contact humain et la vie associative ? Rejoignez notre équipe de bénévoles !

Nous recherchons des personnes disponibles quelques heures par mois, de manière ponctuelle ou régulière pour participer à la vie de la bibliothèque : accueil des lecteurs, prêt et retour des ouvrages, rangement des collections, participation aux animations et événements, contribution à un lieu de culture et de partage, accueil de enfants des écoles (lectures aux enfants + emprunts).

Aucune expérience particulière n'est nécessaire, seulement l'envie de s'investir dans un projet convivial au service de tous.

Que vous soyez étudiant(e), actif(ve), retraité(e) ou simplement passionné(e) de lecture, votre aide sera précieuse !

Pour plus d'informations ou pour nous rejoindre, contactez-nous par mail à l'adresse suivante lecloitrestthegonnec@wanadoo.fr ou en téléphonant au 02 98 79 70 36.

N'hésitez pas à partager cette publication autour de vous afin de nous aider à trouver nos futurs bénévoles.

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :

- Lundi et mercredi de 16h30 à 18h30 et samedi de 10h à 12h (Hors vacances scolaires).
- Lundi, mercredi et samedi de 10h à 12h (pendant les vacances scolaires).

Argent de poche : les jeunes à l'œuvre cet été



Cet été, la municipalité a lancé pour la première fois le dispositif « Argent de poche », dans le cadre de chantiers à caractère éducatif. Treize candidatures ont été reçues pour six places, témoignant de l'intérêt des jeunes pour cette initiative. La municipalité a souhaité donner la priorité aux plus jeunes, souvent sans expérience professionnelle, afin de leur offrir une première découverte du monde du travail, tout en veillant à favoriser la mixité au sein des binômes.

Pendant trois semaines, les participants ont réalisé des missions variées : désherbage, entretien des espaces publics, peinture, montage du banc rouge (offert par le conseil départemental, en symbole de la lutte contre les violences faites aux femmes), nettoyage de barnums ou encore réparation des vélos de l'école. Encadrés par les agents communaux, ils ont découvert concrètement le monde du travail et les métiers de la commune.

Les retours des jeunes

sont très positifs : ils soulignent la bonne ambiance, le plaisir de travailler en équipe et la satisfaction de réaliser des tâches utiles à la collectivité. Ils retiennent également l'importance de respecter les horaires et les consignes, tout en gagnant en autonomie.

Au-delà du service rendu à la commune, cette première expérience leur a permis de prendre part à la vie locale et de mieux connaître leur environnement.

Cette première édition réussie en appelle d'autres ! Comme annoncé lors de la campagne électorale, la municipalité souhaite faire de la jeunesse une priorité et mettre progressivement en place d'autres initiatives pour permettre aux jeunes de s'impliquer, d'être acteurs de leur commune et de développer leur autonomie.



Crédit photos I.Hureau

Heure Civique

Mise en place depuis quelques mois dans notre commune, l'Heure Civique est une initiative solidaire qui encourage chaque citoyen à donner un peu de son temps pour aider ses voisins ou sa commune. Certaines actions possibles sont proposées : effectuer des visites de courtoisie, aider à l'utilisation d'outils numérique, aider au petit bricolage, petits transports en voiture, aider les associations, ... Pour obtenir un peu d'aide, il faut simplement la demander ! Pour tout renseignement n'hésitez pas à appeler la mairie.

Après avoir apporté leur aide lors de la période de canicule, plusieurs bénévoles de l'Heure Civique ont aussi donné de leur temps pour l'organisation des Rues en Scène lors du premier week-end de septembre. Un grand merci à eux !



Recensement 2027

Cette année, le Cloître St Thégonnec réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 21/01/27.

À quoi vous attendre ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement.

Pourquoi êtes-vous recensés ? Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
3. Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site recensement.gouv.fr

La commune recherche 2 agents recenseurs, et si vous êtes intéressés, vous pouvez vous rapprocher de la mairie pour obtenir des renseignements complémentaires (mail : lecloitresthegonnec@wanadoo.fr). Le dépôt des candidatures sera clôturé le 16 novembre 2026.

Recensement Jeunes JDC

A l'approche des 16 ans, les jeunes filles et garçons doivent s'enregistrer afin de recevoir leur convocation à la Journée Défense et Citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique. Cela peut se faire par internet www.service-public.gouv.fr ou directement en mairie en vous munissant d'une pièce d'identité et du livret de famille.

Les jeunes sont désormais invités à créer un compte DEFENSE+ sur l'application éponyme. Le compte DEFENSE+ sera prochainement obligatoire pour se rendre à la JDC.

Travaux de la commune

À la Maison Courrot, les aménagements extérieurs ont été réalisés par l'entreprise JO SIMON au mois de juillet. Il restera les haies à planter en fin d'automne. Les deux logements seront mis à la location début octobre après analyse des dépôts des candidatures en mairie.

À la Maison d'Urgence, la pose du sol au rez de chaussée ainsi que le ponçage et la vitrification de l'escalier et du plancher de l'étage ont été réalisés. L'enlèvement du lierre en façade est également fait. Il restera à réaliser la réfection des joints de pierres sur les façades pour solder définitivement les travaux. La maison est néanmoins prête à recevoir des occupants.

À la boulangerie, les travaux de réfection de l'alimentation d'eau froide depuis le compteur seront réalisés en septembre.

À la maison 13, rue de la Libération, des travaux de première urgence seront menés pour limiter les entrées d'eau déjà signalées depuis plusieurs années par les locataires à la municipalité. Le traitement des joints d'étanchéité des fenêtres et des nombreuses fissures infiltrantes seront réalisés prochainement. Des travaux plus conséquents pour traiter de manière pérenne et définitive le problème des entrées d'eau se devront d'être chiffrés, budgétisés et programmés.

La maison 15, rue de la Libération se dégrade. L'humidité récurrente par manque d'isolation, et par manque de renouvellement d'air rendent les conditions de vie délicates. Ces problèmes déjà signalés à maintes reprises par la locataire n'ont pas été traités ! Un relogement de la locataire doit être envisagé avant l'hiver. Des travaux d'isolation mais aussi de traitement et de renouvellement d'air, de peinture doivent être envisagés rapidement.

La vie associative du Cloître

Le 3 septembre reprise des rencontres de l'association « Au fil du temps »

Gymnastique douce le jeudi à partir de 18h.

Breton le jeudi de 14h à 17h.

Chorale le mercredi de 18h30 à 20h avec l'Association de la Souris Noire.

Cornhole le vendredi 19h à 21h et le dimanche de 10h à 12 h avec l'association Bro Montroulez Cornhole.

Une réunion de présentation des associations aura lieu dans le courant du mois d'octobre à la salle multifonction.

Bienvenue aux nouveaux habitants du Cloître

Vous venez de vous installer au Cloître-Saint-Thégonnec ? Bienvenue dans notre commune !

N'hésitez pas à venir rencontrer le maire ou les conseillers municipaux pour échanger, obtenir des informations de votre nouveau lieu de vie. C'est avec plaisir que nous vous ferons découvrir les différents services que la commune peut vous offrir ainsi que des renseignements divers vous permettant de participer à la vie communale.

Vivre au Cloître-Saint-Thégonnec, c'est profiter d'un territoire riche de ses commerces et producteurs locaux de l'Arrée. Nous vous invitons à découvrir et à soutenir ce tissu local qui contribue pleinement à la vitalité de notre commune.

La commune compte une vie associative dynamique, dans des domaines variés : sport, culture, patrimoine... N'hésitez pas à vous renseigner pour découvrir les associations et trouver, vous aussi, une activité ou un projet qui vous correspond.

Notre territoire offre également un cadre naturel privilégié. Les sentiers de randonnée des Monts d'Arrée, au cœur du Parc naturel régional, sont autant d'occasions de découvrir les paysages qui nous entourent et de profiter pleinement de notre environnement.

Enfin, la municipalité souhaite favoriser le dialogue avec les habitants. Projets communaux, vie de la collectivité, idées ou questions : les élus sont à votre écoute. Ces échanges permettent à chacun de mieux comprendre la vie de la commune et, pourquoi pas, de contribuer à ses projets.

Afin de vous présenter et d'échanger sur les services de la commune, la mairie vous accueille :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8h à 12h et de 13h à 17h
- Mercredi : de 9h à 12h

Pour votre venue, pensez à vous munir d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

INFORMATIONS PRATIQUES

Permanence des services

Conseiller numérique : le jeudi de 9h à 12h.

Gendarmerie : le lundi de 15h à 18h.

France Services : les jeudis 28 mai, 11 et 15 juin de 13h30 à 16h30.

Assistance sociale : Cdas de Morlaix
02 98 88 99 90.

Dates des conseils municipaux

Les prochains conseils municipaux auront lieu aux dates suivantes :

- Vendredi 25 septembre à 20 h.
- Vendredi 4 Décembre à 20 h.

Les dates sont susceptibles d'être modifiées et seront annoncées par voie de presse. Les conseils municipaux sont ouverts à tous.

Permanence des élus

Les élus sont à votre écoute tous les samedis de 10h à 12h du 1er avril au 30 septembre et de 11h à 12h du 1er octobre au 31 mars.

Tolérance zéro face aux dépôts sauvages et incivilités

La municipalité constate depuis plusieurs mois une récurrence inacceptable de dépôts sauvages de déchets sur la commune. Des sacs ménagers abandonnés sur la voie publique, des encombrants déposés sur la rue, à la salle de sport, et sous l'abri à journaux... Ces agissements délibérés ne sont pas tolérables. Outre la dégradation de l'environnement de la commune, le traitement de ces dépôts sauvages engendre des coûts pris en charge par l'ensemble des contribuables, et mobilise l'intervention régulière des agents des services techniques.

La municipalité rappelle que l'abandon de déchets est strictement interdit et passible d'amende.

Depuis le 5 juin 2026, un nouveau décret renforce les règles de dépôt, tri et abandon de déchets. Il prévoit notamment des sanctions plus lourdes en cas :

- De non-respect des consignes de tri ;
- D'utilisation d'un contenant inadapté ;
- De dépôt de déchets aux pieds des conteneurs

L'accès aux déchetteries du territoire est gratuit pour l'ensemble des habitants.

Aucune contrainte ou méconnaissance des règles ne saurait justifier de tels actes.

La municipalité rappelle que la propreté de la commune et le respect du domaine public relèvent de la responsabilité de tous.

